

# MENETOU SALON

N° 11 Spécial ASSOCIATIONS.



*Ce bulletin spécial a été conçu pour recenser les Associations de la Commune. Il vise à mieux faire connaître ces dernières et à permettre aux personnes intéressées de les rejoindre.*

*Que les Associations ayant répondu à notre appel soient remerciées et que leurs efforts soient récompensés.*

## S O M M A I R E

### Associations altruistes :

- Amicale des Sapeurs-Pompiers :  
Resp. M. Claude LAGRANGE page 1
- Encouragement au Dévouement :  
Resp. M. Georges VATTAIRE page 2

### Associations caritatives :

- A.D.M.R.  
Délég. Mme Martine MILLET page 3
- Association des Familles Françaises  
Resp. Mme Suzy VERGER page 4
- Comité paroissial  
Resp. M. l'Abbé CLAMENT page 5

### Associations patriotiques :

- A.C.P.G.  
Resp. M. René BLANCHARD page 6
- Soldats de France  
Resp. M. Philippe LELARGE page 7
- Souvenir Français  
Resp. M. Georges VATTAIRE page 8
- U.N.C. - A.F.N.  
Resp. M. Yves JABARD page 9

### Associations Loisirs et détente :

- Amicale des Anciens élèves  
Resp. Mme Emmanuelle PEYTAVIN page 10
- Amicale des Guerlets  
Resp. Mme Colette GASSNER page 11
- Comité des fêtes  
Resp. M. Jacky GREGOIRE page 12
- Club Accueil et Joie de Vivre  
Resp. M. Paul GILBERT page 13
- Syndicat des Propriétaires et  
Chasseurs  
Resp. M. Jean MERCIER page 14

### Associations culturelles :

- Apycurie (Yoga)  
Resp. Mme Monique SIMEON page 15
- Syndicat d'Initiative  
Resp. Mme Lucienne PROST page 16

### Associations professionnelles :

- Confrérie de Saint Paul  
Resp. M. Georges CHAVET page 17
- Ordre des Chevaliers du Paissiau  
Resp. M. Jean TEILLER page 18
- Résidence Foyer-Logements  
Resp. M. Louis JOUANNIN page 19
- Union viticole  
Resp. M. Bernard CLEMENT page 20

### Associations sportives :

- Amicale bouliste  
Resp. M. Daniel FOUCHER page 21
- A.C.H.B. (Avenir Cycliste du Hau  
Berry)  
Resp. M. Roland LAPLANTINE page 22
- Gymnastique volontaire  
Resp. Mme Françoise BERTHIN page 2
- S.A.M.S. (Football)  
Resp. M. André NOUAT page 24
- Tennis club de Ménetou-Salon  
Resp. M. Michel RAIMBAULT page 25
- Twirling-Club  
Resp. Mme Sylvie CHARLES page 26
- V.C.B. (Vélo club de Bourges  
section Ménetou-Salon)  
Resp. M. Fernand LELARGE page 27

### Associations diverses :

- Fédération des Parents d'Elèves  
Resp. Mme Jeanne BROUARD. page 28

# LE MOT DU MAIRE

\*\*\*\*\*

J'ai souhaité, avec la réalisation originale de ce bulletin, vous faire connaître la plus grande partie des activités offertes aux habitants de notre Commune.

Toutes les associations sont réunies dans ce livret sous le signe de la diversité et de l'unité.

Ces deux notions apparemment inconciliables sont pourtant à l'origine de la vie d'une ville.

C'est cette multiplicité qui fait la richesse de l'identité communale.

Chaque association a le devoir de renoncer à se concevoir dans un vase clos, pour mieux s'intégrer dans un ensemble.

Toutes nos sociétés ont beaucoup d'idées d'animation.

Un objectif commun à toutes : offrir des activités diverses pour que les habitants de MENETOU SALON se sentent bien là où ils vivent.

Je remercie toutes les bonnes volontés qui ont contribué à la réussite de ce nouveau bulletin et je dis merci à vous tous, membres bénévoles, qui montrez chaque jour qu'avec peu de moyens mais un coeur généreux, nous pouvions organiser et rapprocher les gens.



Commune de  
MENETOU-SALON

**Corps  
des  
Sapeurs-Pompiers**

A M I C A L E

Elle est née le 4 Février 1939, sous l'impulsion de Messieurs BERGEVIN, Maire et CORNEAU René, Chef de Corps.

Cette amicale existe encore aujourd'hui, avec un bureau tout récemment formé, à la date du 21 décembre 1991, composé comme suit :

Adjudant LAGRANGE Claude, Président

Sergent/Chef LELARGE Philippe,  
Vice-Président et Secrétaire

Caporal DELIOUX Jean-Louis,  
Secrétaire adjoint

Sergent CHAVET Bernard,  
Trésorier

Sapeur 1ère Cl. BARREAU Claude,  
Trésorier adjoint

Sapeur 1ère Classe MITTERRAND  
Jean-Claude, Trésorier adjoint

Sapeur 1ère Cl. RAFFETIN Michel,  
Administrateur

Sapeur ROBINET Laurent,  
Administrateur.

Cette association est à but non lucratif sous l'égide de la loi de Juillet 1901. Elle a pour but de créer un lien de camaraderie entre les Sapeurs Pompiers actifs et retraités. Chaque année, au mois de Janvier, tous les Membres se réunissent afin de retracer un bilan sur les activités du Corps et financier.

Elle a pour devoir de participer aux joies comme aux peines de ses adhérents, mais aussi de venir en aide à ces derniers en cas de maladies de longue durée d'un des leurs ou de sa famille proche. Tous les ans, en début d'année, elle organise une soirée de la Galette des Rois, où actifs et retraités se retrouvent en compagnie de leurs conjoints et enfants.

Le premier Dimanche du mois de Décembre, se déroule la journée de Ste Barbe, financée par la caisse de cette Amicale, grâce aux dons qui nous sont faits lors de notre passage pour la distribution de nos calendriers, mais aussi par les dons et legs lors de sinistres chez les habitants de notre Commune.

Remercions-les du fond du coeur.

Notre association nous permet aussi de financer certains achats de petits matériels, ou de réparations comme il en a été le cas en 1991 pour notre véhicule Chevrolet.

L'amicale des Sapeurs Pompiers vous souhaite une bonne année 1992.

## ENCOURAGEMENT AU DEVOUEMENT

Le dévouement est une noble qualité que chacun d'entre nous se doit de pratiquer pour son prochain. "L'amour, le don de soi font de celui qui se dévoue un élu qu'appelle LE LARGE c'est-à-dire LA VIE".

"Faire abnégation de soi-même, se consacrer entièrement, donner toute son activité" telle est la définition qu'en donne le dictionnaire Larousse.

Cette abnégation de soi-même au profit de tous doit être encouragée et c'est pourquoi fut créée l'association de l'encouragement au dévouement. C'est une organisation française d'action morale, sociale et civique de solidarité et de concorde universelle dont le siège social est installé 16 rue du Cop Français LES LILAS et est membre de l'U.N.E.S.C.O.

A BOURGES, le secrétariat est 27 rue Salvador Allende et à MENETOU-SALON, 35 habitants se sont voués à cette cause sans réserve.

Ils agissent dans la plus grande simplicité, mais, faisant fi d'égoïsme personnel, ils aident ceux qui sont dans le besoin en leur apportant aide et réconfort dans la vie quotidienne. Ils oeuvrent sans parade ni forfanterie, ni recherche de publicité. Vous pourrez faire appel à leur aide en demandant leur adresse au secrétariat de la Mairie et, si vous-même éprouvez le désir de venir en aide à votre prochain, vous pourrez demander une carte d'adhérent à l'association pour l'encouragement au dévouement.



## ADMIR a dix ans

L'association locale aide à domicile en milieu rural (ADMIR) a fêté son dixième anniversaire le 3 MARS 1991. Aujourd'hui comme il y a dix ans ses objectifs restent les mêmes : apporter aux mères de famille en difficulté aide et soutien.

Régie par la loi de 1901, gérée par des bénévoles, l'ADMIR est association employeur, ce qui la différencie des autres associations.

La travailleuse familiale remplace la mère de famille rendue indisponible dans toutes ses tâches habituelles (tenue de maison, soins et éducation des enfants) Elle intervient dans les cas de grossesse, surcroît de travail, maladie, hospitalisation ; elle maintient l'équilibre familial et accomplit un véritable travail de prévention.

La travailleuse est titulaire d'un diplôme délivré par le ministère de la santé à l'issue d'une formation de huit mois, elle est reconnue comme travailleur social.

En 1991, 27 familles ont été aidées dans le secteur (canton st martin d'auxigny et achères).

Domicile service complète le service de la travailleuse.

L'auxiliaire à domicile intervient auprès des personnes ou familles qui ne peuvent bénéficier des services déjà existants.

L'ADMIR assure dans tout le secteur, la distribution des colis de la banque alimentaire.

Deux braderies de vêtements auront lieu à SAINT MARTIN D'AUIGNY, salle polyvalente, les 25 et 26 avril 1992 et les 24 et 25 octobre 1992

pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

votre déléguée de la commune : mme MILLET MARTINE TEL 48 64 80 13

Présidente : Mme FEVE TEL 48 66 01 42

Responsable travail : Mme RENARD et Mme THINAT TEL 48 64 52 60

L'ASSOCIATION DES FAMILLES DE MENETOU-SALON

Elle a été créée en octobre 1989 sous la Présidence de Madame VERGER Suzy.

L'Association Générale des Familles de MENETOU-SALON est affiliée à la Fédération des Familles de France.

Elle est libre de tout lien politique, confessionnel ou syndical.

Elle est ouverte à tous, quel que soit l'âge ou le nombre d'enfants.

Les membres du Club "Rencontres - Ouvrages - Loisirs" se réunissent le jeudi après-midi à 14 heures à la salle des fêtes de MENETOU-SALON dans un ambiance amicale et chaleureuse.

Suivant ses aptitudes ou désirs, chacune participe aux activités de travaux manuels, culinaires, jeux ou autres.

Des sorties-visites sont organisées.

L'adhésion donne droit à notre section Défense du Consommateur ainsi qu'au dépôt et achat Bourses aux Vêtements du Département.

Nos réalisations sont vendues au bénéfice des familles en difficultés.

Un week-end de neige a été offert à des enfants n'ayant que leur mère ou leur père.

Nous participons au soutien scolaire et à l'alphabétisation.

Notre contribution est apportée à des familles devant faire face à des difficultés exceptionnelles.

Nous participons tous les ans à la Fête de la Famille où toutes les Associations Familiales du Département sont représentées.

LE PROCHAIN RASSEMBLEMENT AURA LIEU LE DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 1992 A MENETOU-SALON

Toute personne désirant nous rejoindre sera la bienvenue.

Nos travaux sont exposés à l'ancienne Caisse d'Epargne, rue du Commerce.

Pour tout achat ou renseignement, s'adresser à Madame BERTHIN Françoise, 6 rue de Fontbertrange à MENETOU-SALON, Tél.: 48.64.81.48.

## LE COMITE PAROISSIAL

C'est en 1977 que l'idée est venue d'organiser une fête typiquement paysanne. Une place de village herbeuse plantée de noyers, bordée de maisons basses autour d'un puits : le spectacle serait assuré par les habitants de MENETOU qui avaient gardé le souvenir des gestes et des travaux anciens de la campagne...

LA FRAIRIE

DES

B  
R  
A  
N  
G  
E  
R  
S



Le lieu était trouvé, le village des Brangers. Il fallait donner un nom à la fête : ce serait la Frairie des Brangers (frairie, fratria, fête de village).

Et chacun s'est mis à la recherche d'outils oubliés, rouets, roues à filer, paniers à mouches, fléaux. Dès la première année, on a vu le tonnelier, bientôt le sabotier, les charbonniers, le maréchal-ferrant. Une année on a pu assister au "chatrage" d'une roue, magnifique spectacle ou un brasier de feu de bois chauffe au rouge le cercle en fer qui sera posé par trois hommes sur la roue à cercler. L'authenticité des gestes ne trompe pas les spectateurs.

La Frairie devient d'année en année le rendez-vous des musiciens traditionnels qui se retrouvent au stand "vieilles et cornemuses" et font entendre leurs instruments tard dans la soirée.

Tous les ans on retrouve beaucoup de visages connus, métiers et travaux revus avec plaisir. Tous les ans aussi on retrouve tel geste, telle cuisine, nourriture familière aujourd'hui oubliée.

Ce sont 150 personnes qui participent à la Frairie, sans compter le groupe folklorique qui se produit sur le podium.

Les nombreux postes à tenir demandent un personnel important pour l'animation : les buvettes, la restauration, etc... Chaque année des nouveaux viennent se joindre aux organisateurs. Toute personne intéressée sera la bienvenue : s'adresser au Presbytère tél. 48.64.80.52

Le troisième dimanche de novembre le Comité paroissial organise aussi des RIFLES. Il fut même le premier à les introduire à MENETOU et il les maintient malgré une certaine usure.

### POURQUOI CES ACTIVITES ?

- D'abord parce que la Frairie c'est la fête. Des gens très différents y participent. Ils ne se côtoient pas tous les jours mais la Frairie les rassemble dans la meilleure humeur, venus de MENETOU et des communes avoisinantes. Pour eux la Frairie est davantage que la fête d'un jour.

- Ensuite parce que, par ses bénéfices, le Comité paroissial donne les moyens à la paroisse d'équilibrer son budget. Dès lors qu'il y a une église ouverte toute l'année, des salles à entretenir, à chauffer, il faut de l'argent.

Des groupes se réunissent à l'église ou dans les salles : catéchisme, éveil religieux des petits, groupes d'adolescents, chorale, équipes liturgiques.

Et puis il y a les travaux importants à réaliser, en particulier à l'église, les uns en commun avec la commune puisque l'église est bâtiment communal, travaux tels que l'installation du chauffage, réfection de l'installation électrique, la restauration, il y a quelques années d'une Vierge à l'Enfant du XVe classée M.H., etc...

En outre le Comité paroissial prend entièrement à sa charge d'autres travaux qui concernent plus particulièrement le cadre de la liturgie ; aménagement du chœur (dallage et enduits), réfection du retables XVIIIe, réfection de la sono en 1990.

L'église est à la fois patrimoine commun et lieu privilégié de rassemblement des chrétiens.

On aime visiter une église. On aime aussi venir à l'église : communautés du dimanche, rassemblement plus important au moment des grandes fêtes, pour les événements joyeux ou douloureux de la vie des familles. Si divers soient-ils, rares sont les gens qui se sentent totalement étrangers à l'église. On aime son église.

C'est pourquoi le Comité paroissial veut apporter sa participation afin que l'église soit entretenue et accueillante.

Un autre point préoccupe le Comité paroissial : la remise en état des salles de catéchisme, mais les bâtiments n'appartiennent pas à la paroisse.

Il faudrait une garantie de durée pour entreprendre les travaux importants maintenant nécessaires.

Voici une présentation succincte du Comité Paroissial et plus succincte encore de la paroisse, mais cette page offerte aux associations dans le bulletin communal méritait d'être remplie.



Vierge à l'Enfant du XVe

**A . C . P . G      C . A . T . M .**

**LES ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE**

**ET LES COMBATTANTS ALGERIE TUNISIE MAROC**

Cette association existe dans la commune et tient à figurer dans le bulletin spécial Associations à titre d'information étant condamnée à disparaître dans le temps.

L'association voit le jour en 1945 à l'échelon national. Elle regroupe alors tous les combattants prisonniers de guerre 39-45 sans distinction de sensibilité politique. Elle naît de la solidarité créée par 5 années de captivité.

Parmi les activités des ACPG:

le mutualisme tient une grande place

- .la mutuelle chirurgicale et maladie (ouverte à tous)
- .la mutuelle retraite )
- .la mutuelle décès ) ouverte aux combattants et prisonniers
- .des terrains et batiments sont acquis et verront la création de centres de soins, de centres de repos et de convalescence de colonies de vacances.

On peut citer dans la région, Vignoux sur Barangeon et Lamotte Beuvron.

A Menetou Salon, en 1945 les ACPG comptent 70 adhérents. Des combattants prisonniers viendront s'installer à Menetou et se joindront à eux.

Depuis 1947, grâce à l'obligeance des princes Pierre et Armand d'AREMBERG, les ACPG ont organisé la fête du 1er mai en forêt. Dès ces premières éditions, cette fête a attiré la foule que l'on sait et a contribué à la renommée de la commune. Les recettes ont permis de financer:

- les colis distribués aux malades à Noël
- les aides apportées aux familles de prisonniers dans les moments difficiles
- l'envoi de livres de prix scolaires aux enfants des écoles de Wittelsheim devenue plus tard filleule du département du Cher (la tradition est maintenue par la municipalité)
- l'organisation d'excursions, la première en 1950 la vallée de la Sioule, puis des voyages de plusieurs jours tant en France qu'à l'étranger.

En 1991 il reste 35 cotisants à Menetou Salon. La plupart ont dépassé 75 ans. On a enregistré 55 décès ( y compris les décès en captivité)

Les activités actuelles sont principalement:

- . les mutuelles
- . le traditionnel 1 er mai
- . le repas anniversaire du 8 mai
- . la présence aux manifestations patriotiques
- . les honneurs aux funérailles
- . le congrès canton qui a lieu chaque année dans une commune du canton

Le président des ACPG de Menetou Salon est:

M. René BLANCHARD

# LES SOLDATS DE FRANCE AU SERVICE DE LA NATION

Une nation est un groupe plus ou moins vaste d'individus vivant sur le même territoire, soumis aux mêmes lois, liés par une grande solidarité dans le passé, le présent et l'avenir.

Elle a donc un fondement historique - passé commun - et un fondement moral - esprit national, qui unit des hommes ayant vécu la même vie, fourni les mêmes efforts, subi les mêmes épreuves, partagé les mêmes espoirs.

Rappelons nous que la doctrine républicaine repose sur une théorie de la Nation, fondée sur une philosophie des origines, une théorie du citoyen fondée sur le principe de la responsabilité individuelle et une théorie des pouvoirs, qui suppose la distinction des grandes fonctions sociales de souveraineté, de défense et de production.

La Nation est le mythe primordial de la République française elle est le pivot essentiel pour recréer une éthique de société sans laquelle un véritable Etat ne peut se concevoir.

L'appartenance à une même patrie, forgée par les épreuves de l'histoire, enracinée dans une culture, crée ce sentiment de fraternité entre tous ceux qui ont une naissance commune et se reconnaissent donc fils de la même Nation.

La Nation est indissociable de la mémoire, enrichie d'apports successifs; la mémoire familiale, transmise par la

lignée; la mémoire culturelle, transmise par l'éducation. Cette double mémoire constitue l'identité nationale, à la fois matérielle et spirituelle.

Ce sentiment d'appartenance et de filiation communes fait naître une conscience communautaire. Elle seule peut fonder une éthique de la société qui renforce la cohésion sociale, justifie le principe de la solidarité, incite les individus à se respecter et à se soumettre librement aux lois du droit commun.

Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir. Un peuple sans racines est un peuple sans libertés.

La République connaît des citoyens. Le citoyen, c'est l'individu responsable qui participe à la vie de la Nation par son suffrage, par son travail et, s'il le faut, par le sacrifice de sa vie. Mais si l'idéal de la fraternité est le fondement éthique de la Nation, la liberté et l'égalité définissent le citoyen. Car l'égalité républicaine est un principe de liberté; elle représente la possibilité pour chaque individu, qu'elle que soit sa naissance, de déployer toute la perfection dont il est capable, de développer librement ses talents et ses mérites.

Libre, jouissant de l'égalité des droits, le citoyen doit aussi être responsable. Les hommes de 1789 estimaient que l'homme est l'acteur de sa propre histoire, et qu'il doit participer à l'élaboration du destin national.

Le service national a toujours été une école de civisme et de solidarité, SOLDATS DE FRANCE s'inscrit dans la continuité de ce service. Mais à SOLDATS DE FRANCE - Association Loi de 1901 - ce service est totalement volontaire.

Depuis que nous avons quitté l'uniforme, nos responsabilités demeurent :

- dans la famille,
- dans la profession,
- mais aussi dans notre pays,

Nous sommes unis à "Soldats de France" pour transmettre à nos enfants notre patrimoine;

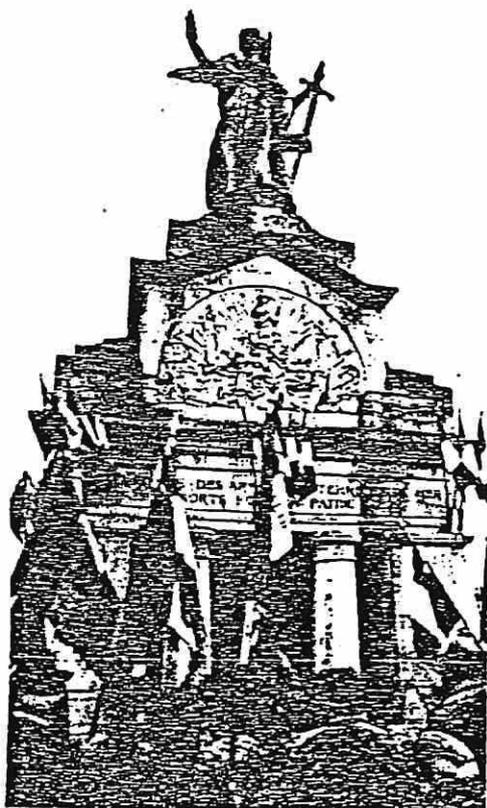
- de Liberté,
- de paix,
- de dignité,

Notre sens national ne doit pas signifier que nous n'aurions pas à agir et à lutter s'il le faut, contre ceux qui voudraient détruire la réalité nationale, sons indépendance ou les valeurs morales de notre patrie. Notre apolitisme ne saurait signifier une indifférence à l'égard de ceux qui pratiquent la guerre révolutionnaire et la subversion qui, pour apparaître comme non sanglante, n'en sont pas moins destructrices du sens national que nous prétendons défendre.

Nous devons être présents partout où la réalité nationale peut être mise en cause.

Ceci nécessite vigilance, formation et esprit de résistance et de conquête.

La cohésion nationale ne peut s'obtenir que dans une France unie et fraternelle reposant sur des valeurs communes essentielles à partager.



LE SOUVENIR FRANÇAIS

\*\*\*\*\*

En 1947, fut créée l'association "Le Souvenir Français" dont la mission essentielle était d'entretenir les sépultures de tous ceux qui étaient tombés pour la défense de la Patrie.

Dès 1889, l'association éleva dans le monde entier plusieurs monuments commémoratifs.

Par centaines, des comités se créèrent sur tout le territoire ainsi que dans notre empire colonial et à l'étranger.

Le 31 Juillet 1920, le service national des sépultures prit à sa charge les cimetières militaires et, à l'intérieur, ce soin fut confié aux municipalités et aux comités du Souvenir Français.

A ce jour, de nombreux comités fonctionnent dans le Cher, se composant de membres adhérents, bienfaiteurs ou titulaires, anciens combattants ou non, femmes et jeunes.

MENETOU-SALON se devait d'être présent dans les missions de ces organismes vivants dont le but est de conserver la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, de veiller à l'entretien de leurs tombes et des monuments qui les honorent et de transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives.

Ce comité, étendu à toutes les communes du canton, est présidé par M. Georges VATTIAIRE, et le 8 mai 1990, en présence des autorités municipales, il procédait à l'inauguration de la Croix du Souvenir Français.

La stèle offerte par la famille COLAS est située en haut de l'ancien Chemin du Prieuré et domine tout le bourg afin que nul n'ignore jamais que la douceur de vivre dans notre beau pays nous a été léguée par le sacrifice de nos ancêtres.



L'U.N.C. (UNION NATIONAL DES COMBATTANTS).

Qu'est-ce que l'U.N.C. ? - Voici son histoire.

L'U.N.C. a été fondée au lendemain de la Grande Guerre de 1914-1918 le 26 novembre 1918 par deux personnes aux idées bien différentes. Il s'agissait du Père Daniel Brottier, aumônier militaire et de Georges Clémenceau appelé "LE TIGRE", homme politique, président de la Commission de l'Armée au début de la Guerre et appelé à la Présidence du Conseil en novembre 1917. Le premier a été béatifié par le Vatican en 1984. Le second ne voulait "surtout pas de curé" à ses obsèques. Les statuts de l'U.N.C. paraîtront au Journal Officiel le 11 décembre 1918. Après avoir adopté la devise : "UNIS COMME AU FRONT" l'association fut reconnue d'Utilité Publique le 20 mai 1920.

C'est à partir de cette date que partout en France sont nés les groupes départementaux et les sections communales de l'U.N.C.

La section de MENETOU-SALON a été fondée officiellement le 11 novembre 1922 sous le sigle U.C. - M.S. (UNION DES COMBATTANTS DE MENETOU-SALON). Son président était Monsieur Armand CORMOND.

Au fil des années, peu à peu, les Anciens "Poilus" de 14-18 se sont éteints un à un. La relève a été assurée par ceux de 39-45 auxquels sont venus s'adjoindre ceux d'Afrique Française du Nord qui de 1955 à 1963 ont accompli leur devoir sur cette terre Africaine. C'est pour cela que cette grande et ancienne association d'Anciens Combattants demeure encore présente sur tout le territoire Français, donc dans notre commune mais sous un nouveau sigle U.N.C. - U.N.C.-A.F.N. (UNION NATIONALE DES COMBATTANTS ET UNION NATIONALE DES COMBATTANTS EN AFRIQUE FRANCAISE DU NORD).

La section de MENETOU-SALON regroupe actuellement 53 adhérents dont : 1 de 14-18, 14 de 39-45, 38 de A.F.N. Les portes de l'U.N.C. restent ouvertes à ceux qui veulent y adhérer.

Cette association a pour devoir de participer à toutes les cérémonies patriotiques qui se déroulent dans le courant de l'année devant le Monument aux Morts afin que soit perpétué le souvenir de tous ceux qui ont donné leur sang pour la Patrie. Elle doit aussi assister aux obsèques de leurs Camarades en les accompagnant à leur dernière demeure avec leurs drapeaux et la palme du souvenir de l'U.N.C.

La section se réunit deux fois l'an dans une salle municipale : au printemps pour son assemblée générale et le jour de la Toussaint pour préparer les cérémonies du 11 novembre. A l'issue de cette réunion tous les Anciens Combattants de la commune se rendent au cimetière derrière leurs drapeaux pour se recueillir sur les tombes de leurs camarades Morts pour la France et dont les corps se reposent dans la terre natale.

Composition actuelle du bureau.

Président :	JABARD Yves	A.F.N.
1er Vice-Président :	VATTAIRE Georges	A.F.N.
2me Vice-Président :	MITTERRAND Henri	39-45.
Secrétaire :	GEDOUX Armand	39-45.
Secrétaire adjoint :	REMANGEON Bernard	A.F.N.
Trésorier :	JOUANIN Lucien	A.F.N.
Trésorier adjoint :	DA SILVA Roger	A.F.N.
Commissaires aux :	FOURNIER André	39-45.
comptes :	PEZARD Maurice	A.F.N.
Porte-drapeaux :	FOURNIER André - GEDOUX Armand - CROCHET Louis.	

L'AMICALE DES ANCIENS ELEVES DEL'ECOLE PUBLIQUE DE MENETOU-SALON

Créée en 1948, & pour objectif de s'intéresser à l'École, de lui apporter une aide morale et matérielle

Depuis 1974, sa principale activité consiste à organiser pour les jeunes enfants un "Centre de Loisirs", pendant les vacances d'été, avec en 1991, un camp pour les plus grands.

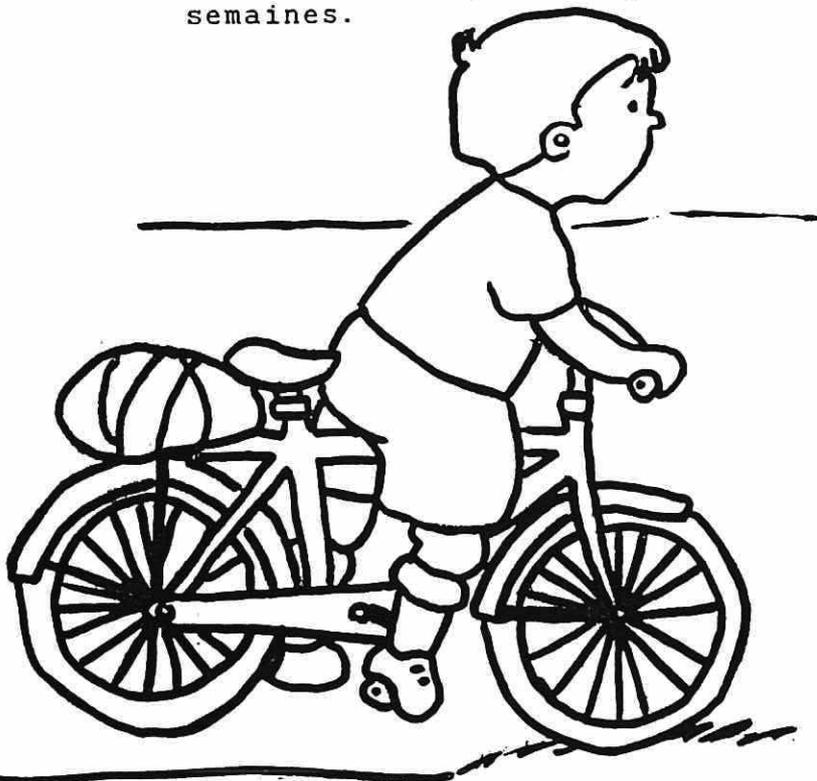
Pour cette année 1992, un nouveau bureau a pu être constitué.

Il souhaite conserver la structure du centre pour le mois de Juillet prochain.

Ce bureau accueillera avec intérêt toute proposition des personnes intéressées pour assurer l'encadrement :

- Directeur (trice) ;
- animateurs (trices).

Toute suggestion est aussi bienvenue quant aux activités souhaitées par les enfants et les parents pour ces semaines.



Vous pouvez écrire à :

- Amicale des Anciens Elèves de l'École publique,  
Mairie de MENETOU-SALON,

ou téléphoner chez :

- Madame BROUARD ... 48.64.83.04

- Madame PEYTAVIN... 48.64.80.18  
(après 18 H 00).

## AMICALE DES GUERLETS

Réunion de détente et de loisirs pour les personnes  
désirant sortir de leur solitude.

### ACTIVITES MANUELLES

Réalisation de poupées - corbeilles - pantins -  
coussins - macramé - tableaux - etc...  
Travaux pour la Fête des mères.

### PROJETS DE SORTIES

en 1991 - Nous avons fait la visite de villes, exemple :  
La Borne - Les Floralties d'Orléans -  
le Futuroscope de Poitiers - etc ...

en 1992 - Nous n'avons pas encore de programme arrêté.

### JOUR DE REUNION DE L'AMICALE

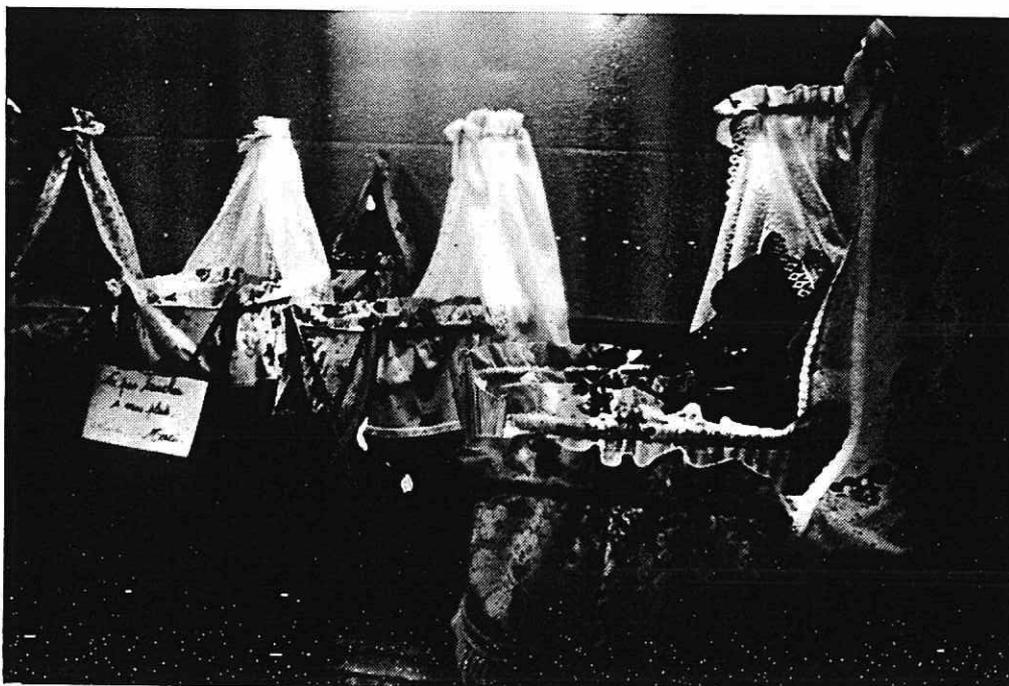
Le Mercredi de 14 H 00 à 18 H 00

Lieu : 13 rue de Paradis, ouvert tous les après-midi.

### RESPONSABLES

Madame Colette GASSNER, Le Chézou  
Présidente  
Tél. 48.64.85.61

Madame Mireille BLANCHARD, 17 rue de Paradis  
Secrétaire  
Tél. 48.64.81.53



Les berceaux (travail parmi d'autres... Décembre 1991)

## UN COMITE DES FETES, POUR QUOI FAIRE ?

Il y a 22 ans que le Comité des fêtes de MENETOU-SALON a été créé, à l'initiative du Conseil Municipal en place à cette époque, avec l'accord de la majorité des Associations loi 1901 de la Commune.

Dans ses statuts, l'article 6 stipule que le Comité a pour objet d'organiser des fêtes et manifestations destinées à donner de l'activité à la Commune et à favoriser le commerce local.

En 1971, une charte a été signée avec les associations pour la mise en commun et la gestion de matériels nécessaires à l'organisation des manifestations.

Au service de tous, le Comité des Fêtes doit avoir un rôle de rassembleur. Il n'est pas un regroupement de diverses sociétés mais il peut et doit dans des cas précis et ponctuels apporter son soutien à des manifestations importantes organisées dans la Commune. (Ex. : Championnat de France cycliste junior).

Un Comité des Fêtes ne peut vivre que si le potentiel de bénévoles est suffisant, mais en 1992, l'esprit de vie associative n'est-il pas compromis ?

Il faut à tout prix éviter le déclin vers l'indifférence.

Nous profitons de ce recueil pour un appel aux personnes qui désireraient participer activement aux animations du Comité des Fêtes et dans la Commune en règle générale.

Notre pays est en crise et ceci est un changement dans les structures mais aussi dans les mentalités.

Il faut se dire et l'histoire nous le montre, que nous avons fait face à d'autres changements et finalement, la capacité de la société à s'adapter est plus grande que nous le croyons.

Demain, venez nous retrouver pour assurer ensemble l'avenir du Comité des Fêtes.

Prélude au bonheur,

le brin de muguet vendu il y a 22 ans au 1er Mai fut l'une des premières initiatives de trésorerie de notre Société.

Que de chemin parcouru depuis (courses de côte, concours hippiques, concentrations équestres, intervillages, concours de pêche, de belote et de tarot, fête aérienne, bals etc...) pour arriver maintenant à organiser de grandes manifestations comme la dernière création : le Salon des Antiquaires.

Chaque année, un calendrier des fêtes est mis en place courant décembre.

Le Comité des Fêtes a obtenu pour l'année 1977 un diplôme de prix au Concours National du maintien de l'Art et de la Fête.

La Fédération Nationale des Comités Officiels de France a décerné le "PRIX NATIONAL D'ANIMATION EN FAVEUR DE LA JEUNESSE."

A la recherche d'idées nouvelles, les Membres du Comité des Fêtes renouvellent leur invitation à tous les habitants.

## ACCUEIL ET JOIE DE VIVRE CLUB DES AINÉS RURAUX DE MENETOU SALON

Créé le 28 février 1979, à l'initiative de Mr Louis JOUANIN à l'époque maire de la commune, par Mr Roger POISSON qui en a été le premier président pendant 12 ans, par Mme Amélie BARDIN, Mme Luc JABARD, Mr Pierre BRUNET, Mr Louis VANNIER, Mr Roger LOUIS, Mr Charles BIGOT, Mr LEROY, il comprenait une quarantaine de membres.

Le Club, dès sa création, a adhéré à la Fédération départementale des Aînés ruraux, elle-même affiliée à la Fédération nationale du même nom.

Le Club a pour but de rompre l'isolement des personnes âgées en développant les contacts et en suscitant les liens d'amitié entre les aînés de la commune et de celles environnantes.

Les adhérents, pour l'essentiel, sont des personnes retraitées auxquelles s'ajoutent celles qui se préparent à l'être.

Bien que le siège social soit situé à la mairie, la plupart de nos réunions et manifestations se déroulent dans la salle d'animation du Foyer-logements mise à notre disposition par son directeur Mr Jacky GREGOIRE.

Fort de 175 adhérents, le Club affiche un bon développement grâce à la participation de ses membres à l'animation et aux activités : voyages, exposition-vente annuelle, goûters-dansants, jeux de société du mardi, etc...

Parmi les événements ayant jalonné l'histoire du Club, trois sont à retenir :

- le 3 juillet 1984 s'est déroulé la Fête de la Fédération des Aînés ruraux du Cher qui est restée dans les mémoires : 100 clubs se réunissaient dans le parc du château des Princes d'ARENBERG. Le Club "ACCUEIL ET JOIE DE VIVRE" et le Comité des Fêtes ont su organiser ensemble une fête mémorable,
- le 25 avril 1989, le Club a célébré son dixième anniversaire. A l'occasion de cet événement fut inauguré le monument que l'on peut voir à l'entrée du Foyer-logements et réalisé par MM. GAUTIER et PROST. Le cadran solaire, sur lequel veille le père berrichon, pérennise bien l'esprit du Club dans son attachement aux traditions transmises par nos anciens.
- l'année qui vient de s'écouler a vu se dérouler un événement essentiel : le passage du flambeau entre Mr Roger POISSON et Mr Paul GILBERT.



L'esprit de développement et de convivialité dans lequel Mr POISSON a dirigé le Club depuis sa création a favorablement influencé Mr GILBERT pour qu'il accepte de conduire la destinée d'Accueil et Joie de Vivre.

Issu du Conseil d'Administration, le nouveau bureau se compose de la manière suivante :

Président d'honneur .....	Mr Louis JOUANIN
Président-fondateur .....	Mr Roger POISSON
Président actif .....	Mr Paul GILBERT
Vice-président .....	Mr Paul RIBAudeau
Vice-présidente .....	Mme Amélie BARDIN
Treasorier .....	Mr Pierre JABARD
Treasorière-adjointe .....	Mme Solange BERNEAU
Secrétaire .....	Mr Bernard CENDRIER
Secrétaire-adjointe .....	Mme Jeanne PERE

Les activités du Club sont nombreuses et variées. Ainsi pour 1991 :

- galette des Rois le 6 janvier,
- crêpes du Mardi-gras le 12 février,
- exposition-vente le 17 mars,
- repas annuel des adhérents le 25 avril,
- voyages en juin, juillet et septembre,
- fête de la Fédération départementale des Aînés ruraux le 3 juillet,
- circuits pedestres, plusieurs goûters-dansants répartis dans l'année, participation à des spectacles selon les opportunités, jeux et activités chaque mardi après-midi.



Les rencontres rendues attrayantes par les animations musicales, humoristiques, anecdotiques sont d'autant plus appréciées que les adhérents eux-même y contribuent.

L'organisation de ces activités implique chaque membre selon ses possibilités : organisation ou plus simplement participation.

Les adhésions en se développant encore étofferont cette structure d'accueil attrayante qui rassemble des personnes se reconnaissant d'un même terroir.

De plus, l'adhérent, dès la remise de sa carte de membre, bénéficie de l'affiliation au réseau ECOCARTE du Groupe Aînés Services.

Cet avantage consiste notamment en des réductions sur certains articles et services dans 7 000 points de vente en France.

**Amis de MENETOU SALON**  
venez nombreux et participez  
à l'esprit de convivialité qui nous anime.

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES ET CHASSEURS  
DE MENETOU SALON

\*\*\*\*\*

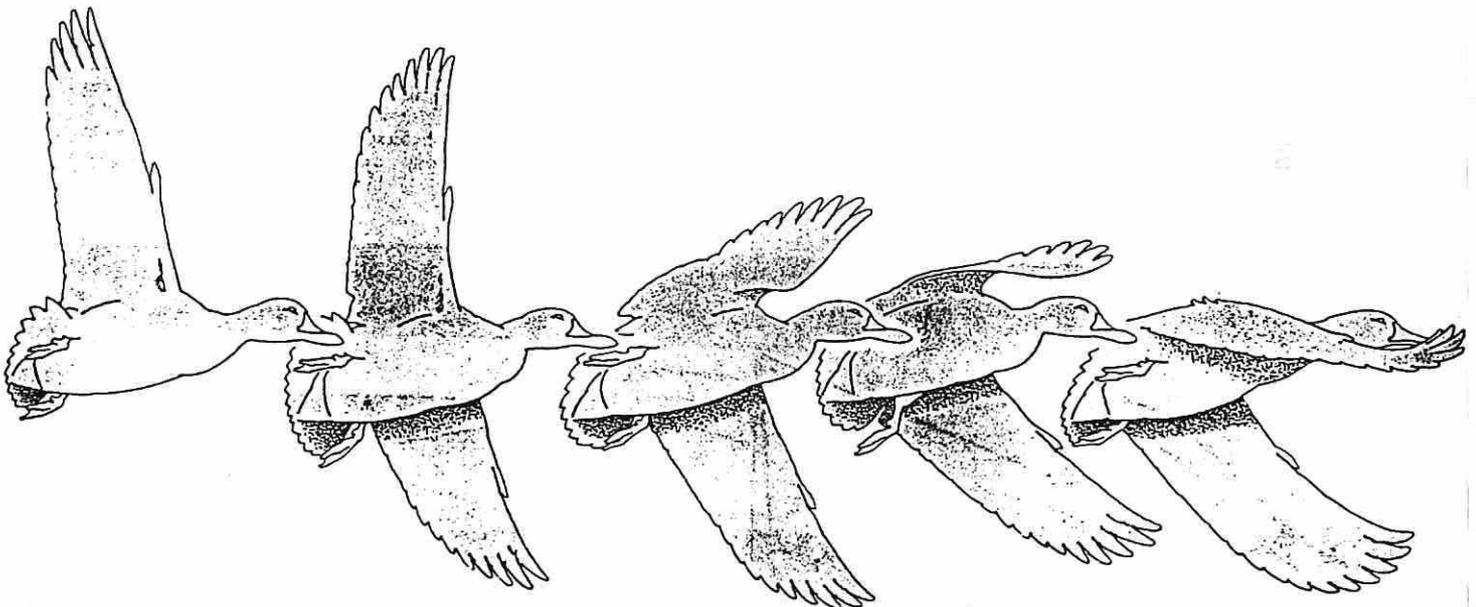
Cette Association regroupe une centaine de chasseurs et la grande majorité des propriétaires fonciers. Ces derniers mettent leurs terres à la disposition de la société, ce qui représente un territoire de plus de 1000 ha. La diversité des cultures a permis d'atténuer la diminution du gibier sauvage.

Dans le souci de conserver et de gérer ce gibier naturel, différentes actions sont menées : Trois zones ont été classées "Réserves", les prélèvements sont limités à 2 perdrix par an et par chasseur, 2 faisans et 1 lièvre par jour de chasse, des battues aux nuisibles sont organisées, des reproducteurs sont lâchés enfin deux gardes assermentés sont chargés de faire respecter les règles de cette Association.

Cette dernière est ouverte à tous les habitants de la Commune et aux personnes "extérieures" disposant d'un droit de chasse cédé par un propriétaire.

Dans une société de plus en plus urbaine, l'avenir des sociétés communales et de la chasse en général passera par une promotion de son image et par l'amélioration du comportement de certains chasseurs qui devront être de plus en plus attentifs à la gestion de la faune sauvage et à l'entretien de la nature.

De plus, un vrai dialogue devra s'installer entre l'administration, les chasseurs, les agriculteurs, les forestiers et les véritables passionnés de la nature pour définir enfin une politique de l'environnement où la chasse de demain aura sa place avec son authenticité et sa diversité.



# L'APYCURIE

L'Apycurie est une association (loi 1901) à but non lucratif, en voie de structuration. Elle est la continuation de l'A.P.Y.C. ( Association des Praticants de Yoga du Cher), fondée en 1976 à Bourges par Monique Siméon, sa présidente, enseignante de Yoga, agréée par la F.N.E.Y de Paris et ancienne élève de l'E.F.Y ( Ecole Française de Yoga). Cette association a été dissoute en 1988 pour cause de cessation d'activité de la fondatrice.

A Menetou-Salon, l'APYCURIE reste une association de pratiquants de Yoga dans le Cher (A.F.Y.C). Elle évoque aussi Epicure, ce philosophe grec, dont la philosophie prône le bonheur particulièrement en vivant l'instant présent, mais aussi en cultivant son esprit, l'amitié et l'épanouissement des qualités inhérentes à chaque individu. Dans ce but les adhérents ( apycuriens) s'aideront de la pratique des postures de Yoga ( Hatha-Yoga), véritable "école de vie", selon Yéhudî Ménuhin, célèbre violoniste.

Cette discipline, le Hatha-Yoga, à base de postures corporelles exécutées à l'aide de la respiration, est une des parties de la science millénaire du Yoga. Ces exercices assouplissent, mobilisent et affermissent la colonne vertébrale, axe du corps entier et de l'énergie nerveuse. Alors cette énergie se débloque, s'équilibre et peut ainsi mieux circuler dans le corps. Elle apporte de ce fait aux pratiquants, une meilleure santé physique et mentale, un état de paix, de calme et d'harmonie. Ces postures s'exécutent lentement, en silence, dans la concentration, l'attention et l'écoute des sensations internes et externes en vue d'un "lâcher prise" de toute tension et contracture. Chacun apprend ainsi à se connaître, à s'accepter, à "faire" ou plutôt: "à laisser faire" selon ses moyens et ses limites personnelles, sans forcer aucunement. C'est pourquoi sauf contre-indication médicale, cette pratique est à la portée de tous et de toutes à tout âge.

Les cours commencés en novembre 1990, se sont déroulés dans la très belle et confortable salle des fêtes de Menetou-Salon. Leur durée de 1h30 ont eu lieu le lundi à 14 H30 et le vendredi à 19H30. L'adhésion à l'association donne droit à participer aux cours, à emprunter des livres à la bibliothèque, et à assister à des réunions culturelles se rapportant à cette recherche d'une meilleure qualité de vie. Les cours sont d'un prix modique, accessible à tous, aux habitants de la commune comme à ceux des environs.

Ils reprendront en Octobre 1991, selon des horaires et des jours à déterminer.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

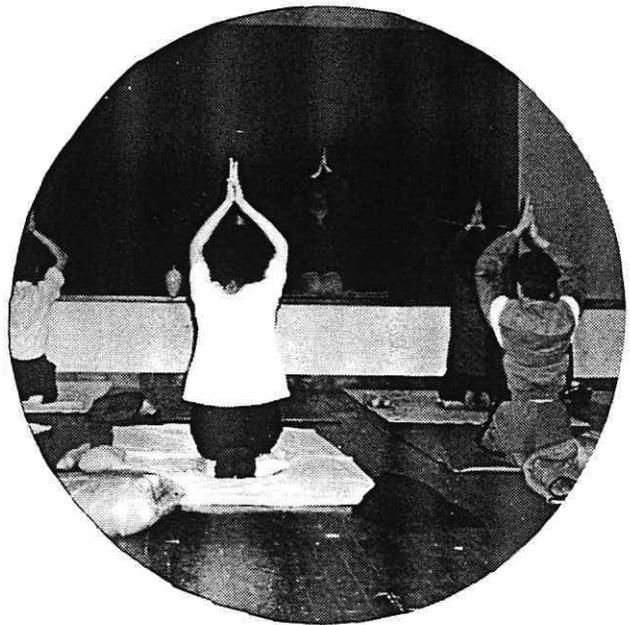
Monique Siméon

15 rue des Aix

18510 MENETOU-SALON

T : 48-64-80-73

## ASSOCIATION DE YOGA





## SYNDICAT D'INITIATIVE DE MENETOU-SALON

Le SYNDICAT D'INITIATIVE est une association groupant des gens intéressés au développement du tourisme en France. Son local étant bien situé, il est possible de venir se renseigner ainsi que prendre de la documentation pour orienter les vacanciers désireux de connaître notre région. A MENETOU SALON, il est certes modeste mais il est un maillon de cette chaîne que représente le tourisme en France.

Créé en 1983 par Monsieur Pierre BRUNET sous le titre de "Comité d'animation du Centre d'Accueil touristique de MENETOU SALON", cette association fut reconnue par la Préfecture puis modifiée en 1985 lorsque Monsieur Jacky GREGOIRE devint Président. Elle prend alors le nom de "Syndicat d'Initiative du Centre d'Accueil et de Promotion Touristique de MENETOU SALON". En 1988, Monsieur Jean-Luc PROST succède comme président à Monsieur Jacky GREGOIRE qui devint Président d'Honneur.

Depuis 1983, notre Syndicat d'Initiative a fait son chemin. Son local, ses vitrines et son enseigne lumineuse donnent sur la route d'HENRICHEMONT.

Actuellement, nous renouvelons le plus possible nos étalages et cherchons toujours des personnes désirant profiter de nos vitrines pour se faire connaître. Dans ce cas, veuillez contacter soit Madame Françoise BERTHIN au 48.64.81.48 ou Madame Lucienne PROST au 48.64.81.32. L'un de nos membres : Monsieur Daniel NEUILLY est l'étalagiste en titre du Syndicat d'Initiative.

Nous groupons une trentaine de membres tous bénévoles dont 15 assurent durant la saison touristique de mai à fin septembre et même au delà (15 octobre pour 1992) la garde des week-ends chacun leur tour. Leur rôle : assurer l'accueil des visiteurs ; Avoir des rapports de qualité pour les orienter sur les lieux à visiter et l'hébergement ; Distribuer des prospectus. Il faut aussi que les principaux membres se déplacent lors des assemblées générales et des congrès. L'échange entre régions s'impose.

Nous avons l'avantage d'avoir des vignobles, et, beaucoup de visiteurs nous en demandent la liste. Nous tenons à très bien renseigner. C'est le prestige de notre Commune.

Enfin, il faut terminer en disant que 1991 a vu passer plus de 2000 visiteurs durant la saison et simplement les week-ends et que notre salon de décembre (puisque nous devons créer au moins une animation) a cloturé positivement nos efforts.

*La Confrérie de Saint-Paul, créée en 1951 a toujours depuis cette date, honoré dignement son Saint patron et respecté les règles qu'elle s'était fixées.*

EXTRAITS DES STATUTS :

1 - Il est formé entre tous les vigneron et amis des vigneron de MENETOU-SALON une société amicale ayant pour but :

a) d'unir tous les membres de la corporation dans un courant de loyale et sincère confraternité ;

b) d'apporter par l'entraide, à ceux qui sont dans la souffrance ou la difficulté, l'aide précieuse de l'amitié et même d'un secours matériel ;

c) de s'intéresser et de prêter son concours à toutes les organisations professionnelles, corporatives, syndicales ou qui ont pour but d'améliorer les conditions de la viticulture et la vinification ;

d) d'aider la corporation entière en la tenant au courant de tout ce qui peut améliorer la production, la qualité, la réputation et la vente de nos vins ;

e) enfin, de célébrer chaque année comme il convient, la fête de Saint-Paul qui tombe généralement le 25 janvier, étant entendu que Saint-Paul choisi par nos ancêtres, restera le patron des vigneron de MENETOU-SALON et cela parce qu'il a écrit dans ses épîtres à THIMOTHEE :

"Ne continue point à boire que de l'eau,  
"mais prends un peu de vin, à cause de ton  
"estomac et de tes fréquentes indispositions."

*Chaque année, le jour de la Saint-Paul, et à la demande de la Société, une messe présidée par le bâtonnier, muni de son bâton, sera dite pour les membres de la corporation décédés au cours de l'année.*

Bâtonnier de la Société :

*La garde du bâton de Saint-Paul sera confiée pour un an à un membre de la société qui aura le titre de bâtonnier de Saint-Paul.*

*Le Bâtonnier, qui ne pourra avoir ce titre plus d'un an, sera choisi chaque année par l'assemblée générale, soit par élection, soit par tirage au sort.*

*Le Bâtonnier fera de droit partie du Comité comme 7ème membre et aura voix délibérative.*





# Ordre des Chevaliers du Paissiau

*"Comme le Paissiau soutient la vigne,  
nous soutiendrons la cause du vin de qualité"*

La Confrérie du Paissiau de MENETOU-SALON a été créée en 1966 pour honorer les amis et clients les plus méritants ou les personnalités ayant ou pouvant aider les vigneron dans la promotion des vins de l'appellation "MENETOU-SALON".

Cette confrérie a pris pour emblème le "Paissiau" qui est le nom berrichon de Paiseau, défini dans le dictionnaire comme synonyme d'échalas. Le Paissiau est le tuteur qui soutient la vigne.

Le Collège de l'Ordre est composé de vigneron ayant le titre suivant :

- Le Doyen ;
  - Le Grand Maître ;
  - Le Chancelier ;
  - Le Grand Echanson ;
  - Le Maître de Cérémonie,
- et huit Chevaliers Officiants.

Le costume de cérémonie est composé d'une cape de velours rouge, d'un chapeau berrichon noir, d'un taste-vin porté en sautoir, suspendu au ruban tricolore : vert, blanc, rouge, couleurs de Jacques-Coeur, et du long bâton enrubanné, grandeur nature (le Paissiau).

Lors de la tenue d'un chapitre d'intronisation, le Maître de Cérémonie appelle le postulant qui est présenté par un parrain, déjà chevalier.

Le Chancelier demande à l'impétrant de s'engager :

1 - Comme le Paissiau soutient la vigne, le Chevalier doit soutenir en tous temps et lieux la cause du vin de qualité.

2 - Le Chevalier doit s'engager à ne jamais couper d'eau un vin de qualité.

3 - Le Chevalier doit s'engager à faire connaître les vertus et les qualités des vins de MENETOU-SALON et doit les tenir lui-même en faveur particulière.

Ayant affirmé son engagement, le Grand Maître intronise le nouveau Chevalier d'Honneur et porte le toast glorifiant le MENETOU-SALON en ces termes :

*"Que les vertus de ce vin de très ancien lignage,  
clair comme un jour d'été,  
Franc comme l'Or dont il a la couleur,  
Gai comme un chant d'oiseau,  
vous fasse le coeur et l'esprit à son image."*

La Confrérie tient deux Chapitres par an, plus quelques chapitres exceptionnels à l'occasion de manifestations diverses.

- Le premier, lors d'une soirée prestige, courant Mars, où est présenté le nouveau cru.

- Le second se tient le troisième samedi d'Août, lors de l'inauguration de l'opération "Les Vignerons vous Accueillent" dans leur Caves Ouvertes. (Opération se poursuivant le dimanche.)

Depuis 1966, 70 Chapitres se sont tenus, honorant plus de 370 personnes. Les Chevaliers d'Honneur sont invités à ces deux manifestations et une feuille de liaison leur est adressée en début d'année.



## LA RESIDENCE FOYER-LOGEMENTS

Avec le souci de protéger le bien-être des résidents, nous vous prions de bien vouloir vous conformer aux règles communes énumérées ci-dessous :

### ADMISSION

Toutes les personnes admises (célibataires ou couples) devront être valides et se suffirent à elles-mêmes. Un certificat du médecin personnel familial sera demandé dans ce sens à chaque inscription.

L'admission sera enregistrée par le Directeur. Chaque demande sera étudiée avec la plus grande compréhension.

### HABITATION

Pour la prise de possession de l'appartement par le locataire Résident, chaque locataire approuvera l'inventaire du logement mis à sa disposition. Il sera responsable du contenu et du bon état du logement.

Chaque logement sera aménagé aux goûts de chacun, mais toute intervention matérielle dans les murs ou les boiseries sera obligatoirement soumise au Directeur qui vous conseillera pour votre réalisation.

Le locataire est chez lui et peut recevoir famille et amis.

Pour les propriétaires de véhicules, des places de stationnement leur seront réservés, mais la responsabilité du foyer ne sera pas engagée en cas de sinistre. Avec participation, les véhicules pourront être garés dans les sous-sols.

### ABSENCES

Pour éviter des recherches et inquiétudes inutiles, un Résident s'absentant en avertira le Directeur.

Les Résidents désirant rentrer après 22 heures demanderont une clé avant leur départ.

### LOISIRS

Les salles de détente, une salle d'animation, bibliothèque, télévision, salons de jeux, salles d'exposition des vieux métiers seront ouverts à tous les Résidents, tous les adhérents au club « Accueil et Joie de Vivre » et à toutes les personnes retraitées non résidentes qui prendront leur repas au restaurant du Foyer.

### RESTAURATION

Le restaurant fonctionnera tous les jours, matin, midi, soir.

Heures de service :  
— Petit-déjeuner : 8 h 45.  
— Déjeuner : 12 h 15.  
— Dîner : 18 h 45.

Les personnes retraitées, mais non résidentes au Foyer, pourront y prendre leurs repas.

En cas de nécessité absolue et occasionnellement (exemple : grippe), les repas pourront être servis dans les appartements, à des heures en accord avec le service.

À la fin d'un repas, les seuls aliments autorisés à emporter sont soit le dessert, soit le fruit qui n'a pas été consommé sur place.

Les régimes simples seront assurés.

### LOYER

Le prix du loyer est mensuel, électricité, chauffage, lavage du linge compris.

Le loyer est payable d'avance.

### PROPRETE ET HYGIENE

C'est un souci permanent que chacun s'efforcera de conserver pour la fierté de la Résidence.

Il ne sera toléré aucune attitude pouvant créer le désordre dans la Résidence. Le non respect de cette règle entraînerait l'arrêt de la location du logement.

### SERVICES DIVERS

Les Résidents malades pourront demander le médecin et l'infirmière de leur choix ainsi que les différents services para-médicaux comme s'ils résidaient chez eux.

À chaque étage de bâtiment, une personne de service assure le ménage individuel et collectif.

Les Résidents ont aussi la possibilité d'avoir le concours d'une aide ménagère.

L'assistante sociale tient une permanence à la Résidence tous les mercredis.

Les commerçants ont accès aux abords de la Résidence.

Toutes les courses extérieures personnelles sont des actes bénévoles et non obligatoires.

Dans l'esprit du Foyer-Logements, seules les permanences de nuit sont assurées.

### LA DIRECTION

Responsable de la Résidence, elle est à votre service et il ne faudra pas hésiter à lui faire appel pour tous les problèmes personnels et collectifs que vous pourrez rencontrer.

Ce règlement n'est pas définitif et nous pourrons l'améliorer ensemble au fil du temps.

## HISTORIQUE DE LA RESIDENCE

Le 18 mai 1974, le Conseil Municipal de Menetou-Salon émet le vœu de se voir construire une maison de retraite dans la commune.

Un an plus tard, 16 avril 1975, une réunion de concertation est organisée avec la S.A. d'H.L.M. de Bourges et du Cher, l'architecte et le Conseil Municipal.

Le 25 juin, le Conseil Municipal prend la décision de construire un Foyer-Logements et lance une enquête préalable auprès des personnes âgées pour définir les besoins et les orientations à prendre en matière de construction et d'humanisation.

Cette enquête porte principalement sur le lieu d'implantation et la forme des bâtiments.

Le 16 mars 1976, 42 personnes sont déjà inscrites et, dans le même temps, les maires des communes de Soulangis, Saint-Palais, Vignoux, Quantilly, Parassy font une demande pour que les personnes âgées de leur commune puissent y être admises.

Le chantier sera ouvert le 7 février 1977 au château de la Chaintre, sur une parcelle de 1 hectare 50, et la première résidente arrivera le 1<sup>er</sup> décembre 1978 (une habitante de Parassy).

L'arrivée des résidents s'étalera sur 3 mois et les 40 appartements seront occupés à temps complet et avec de nombreuses demandes en attente.

Suite à cette affluence de demandes, le Conseil d'administration mis en place pour gérer le Foyer décide, dans sa séance du 19 juin 1979, un agrandissement.

L'ensemble de la résidence terminée comprendra 74 logements type F1 bis et 6 logements type F2.

Dans ce nouveau projet, s'inscrit en plus, dans le cadre d'un programme prioritaire en faveur des personnes âgées, en accord avec le club du 3<sup>e</sup> âge et Monsieur le Préfet du Cher, la construction d'une salle d'animation (320 m<sup>2</sup>) et d'une salle de restauration (240 m<sup>2</sup>).

C'est en décembre 1981 que les résidents de la 2<sup>e</sup> tranche commencent à emménager sur une période de 3 mois.

Actuellement, la résidence reçoit 89 personnes (59 dames, 30 hommes) et 11 personnes sont employées pour les différents services.

### *Exemple de financement*

Madame X entre au Foyer et dispose d'une retraite de :

- 2 847 Francs par mois.

Elle prend tous ses repas et toutes les charges sont comprises (lavage du linge, ménage, etc...).

Le coût total dû à la Résidence est de :

- 5 266 Francs par mois.

En fonction de cette retraite, le Foyer-Logements touchera 2 aides :

1 - A.P.L. (Alde Personnalisée au Logement).  
Soit 1 520 Francs par mois alloués par la Caisse d'Allocations Familiales du Cher ou par la Mutualité Sociale Agricole suivant les retraites.

2 - Alde au restaurant allouée par la Direction de la Prévention et du Développement Social du Cher.  
Soit 1 599 Francs par mois.

Madame X paiera donc au Foyer-Logements :

5 266  
moins 1 520  
moins 1 599  
soit 2 147

Et il lui restera 700 Francs.

Cet exemple démontre que le Foyer-Logements est absolument accessible à toutes les bourses.

# Union Viticole de la région de Menetou-Salon

18510 Menetou-Salon

L'Union Viticole de MENETOU-SALON est une organisation syndicale de défense, créée en mai 1967, avec pour but la défense des intérêts viticoles de l'appellation "MENETOU-SALON" et également la promotion, vulgarisation et diffusion dans tous les domaines où la commercialisation est manifeste.

Les adhérents au syndicat étaient au nombre de 76 en 1991. La surface actuelle en rapport est de 237 ha. environ. Le rendement du décret de l'appellation est fixé à 55 hectolitres/ha.

Le vignoble se développe harmonieusement et avec la disparition, par arrachage, des vins communs, s'augmente annuellement de 15 ha. de plantations environ.

La labellisation de l'appellation A.O.C. MENETOU-SALON a lieu tous les ans en décembre pour une partie et le reste en janvier suivant.

Après analyses dans un laboratoire agréé, les vins acceptés sont soumis à une dégustation organoleptique anonyme et jugés par des gens de la profession, des oenologues confirmés et des professionnels du commerce. A la suite de quoi, l'I.N.A.O. remet un certificat d'agrément qui permet la commercialisation des volumes, revendiqués par le producteur ou le négociant.

Une partie de plus en plus importante (environ 25 %) s'exporte vers les marchés anglais, hollandais, belges ou allemands. Depuis quelques années, l'amélioration de la qualité permet une extension importante et une plus grande diffusion nationale.

En résumé, l'Union Viticole de MENETOU-SALON s'emploie activement, dans tous les domaines pour, d'abord, protéger les professionnels du vin et soutenir leurs efforts dans l'élaboration d'un produit toujours meilleur, puis favoriser les contacts avec les médias de la presse spécialisée et salons nationaux.

Tous les ans, le Menetou est présent au Concours Général des Vins à PARIS et de nombreuses médailles récompensent les meilleurs. C'est un succès indéniable et très mérité.

## **AMICALE BOULISTE DE MENETOU SALON**

L'amicale naît en 1959 d'un petit groupe de joueurs de boules et particulièrement de M. Louis JOUANNIN qui en devient le président.

ANNEE 1959 / 1960

Président	JOUANNIN Louis
Vice Président	FONTAINE Albert
	BARDY Roger
Secrétaire	FOUCHER Daniel
Secrétaire adjoint	DURAND Edouard
Trésorier	FLUTEAU Robert
Trésorier adjoint	LEBLANC Pierre
Commissaires	D'ANDREA Aldo
	GILLET André

A cette époque, la société comptait 35 adhérents qui se réunissaient pour jouer sur la place du haut. Cette place a été aménagée par leurs soins : "On transportait de la grave depuis Maubranche avec des remorques que l'on chargeait à la main"

La société a toujours organisé 3 concours et 1 challenge sur 2 ans.

- Le concours traditionnel du 14 juillet est ouvert aux licenciés de l'amicale et aux joueurs de la commune.
- Le concours officiel ouvert à tous les licenciés le 3 ième dimanche de juillet atteint 45 doublettes.
- Un tête à tête réservé aux joueurs de la commune a lieu chaque année.

En 1991, l'Amicale Bouliste compte toujours 35 adhérents. Le bureau se compose ainsi:

Président	FOUCHER Daniel
Vice.Président	JOUGNEAU Lucien
	RAT Jacky
Secrétaire	NOUAT Christian
Secrétaire adjoint	GIRARD Brigitte
Trésorier	NOUAT André
Trésorier adjoint	VENIER Michel
Commissaires	RAIMBAULT Alain
	COURCELLE Jacky

Pour tout renseignement pour adhésion s'adresser à:

M.FOUCHER Daniel  
Rue du Chateau  
18 510 MENETOU SALON

TEL 48 64 82 72

## AVENIR CYCLISTE DU HAUT BERRY

Siège social: 11 rue du Commerce  
18 510 MENETOU SALON  
TEL: 48 64 80 26

C'est en 1983, à l'initiative de MM FLEURIER ET THIROUARD, deux passionnés de cyclisme que le club est créé. Pour ce faire ils s'appuient sur de jeunes coureurs de valeur et sur des bénévoles aimant cette discipline.

Rapidement par le sérieux de son travail, le club obtient des résultats et l'effectif des coureurs grossit.

Une section cyclotourisme est créée afin de promouvoir le cyclisme loisir dans le Nord du département. Cette section après quelques années d'activité est en sommeil mais semble vouloir à nouveau redémarrer.

Le club continue son existence sur la pratique purement sportive et aligne ses coureurs au départ des épreuves régionales. Les résultats sont un peu en dents de scie suivant la qualité et l'importance des licenciés. Le club a néanmoins de fort belles saisons à son actif.

Le bureau du club:

.un commissaire FFC  
. 20 coureurs :

3 seniors	2ème	catégorie
4 "	3	"
6 "	4	"
2 "	5	"
1	vétéran	
2	juniors	
1	cadet	
1	féminine	

L'ambition du club est de découvrir, de conseiller de jeunes talents et de les encadrer avec l'aide d'un éducateur 2ème degré de la FFC: Jean Louis DELIOUX

Le budget du club:

Les lourdes dépenses auxquelles doit faire face un club cycliste sont possibles grâce à des sponsors : POINT P CENTRE, MOBIS, ETS DUBUGET, l'organisation de rifles en Novembre et la vente de notre calendrier.

Chaque année nous organisons 2 courses.



## ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE MENETOU-SALON

Créée en 1982, elle regroupe deux fois par semaine des femmes et des hommes, sans limite d'âge et ne nécessitant pas de qualités sportives particulières. Ils viennent, non seulement pour se dépenser physiquement, mais aussi pour se rencontrer dans la bonne humeur et l'amitié, et découvrir peu à peu un "mieux être quotidien".

La Gymnastique Volontaire a pour objectifs :

- l'entretien de la fonction cardio-pulmonaire
- le renforcement musculaire
- l'amélioration de la souplesse et de l'équilibre.

Elle n'a pas la prétention de former des champions pour les Jeux Olympiques.

En résumé, la Gymnastique Volontaire vous permet :

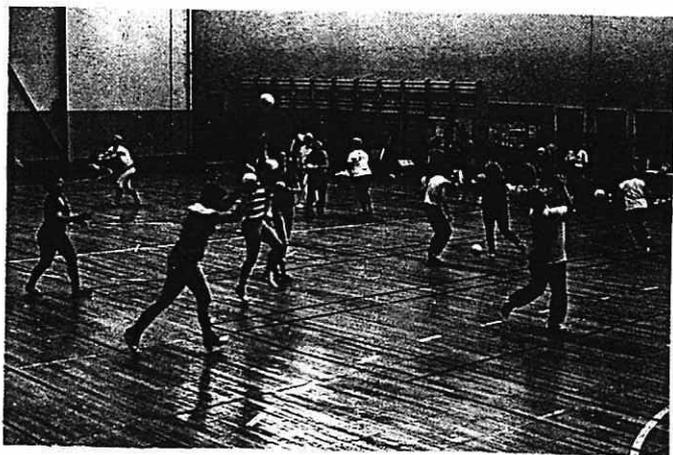
- de garder la forme
- de vous détendre au sein d'un groupe amical sans esprit de compétition et sous la conduite d'animateurs compétents.

Notre association est affiliée à la Fédération Nationale de Gymnastique Volontaire.

Depuis sa création, tous les ans, nous avons de 40 à 50 personnes licenciées.

Les séances ont lieu au Centre d'Accueil, les lundis de 16h30 à 17h30 et les jeudis de 18h45 à 19h45.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter  
Me BERTHIN Tel 48.64.81.48.



SOCIÉTÉ ATHLÉTIQUE DE MENETOU-SALON

S.A.M.S. SECTION FOOTBALL

Déjà 4 ans que nous ne donnons plus signe de vie dans le bulletin municipal et pourtant contrairement aux rumeurs, la S.A.M.S. se porte bien.

En ce début d'année elle vous présente ses meilleurs vœux.

L'objectif fixé : la montée en promotion de district a été atteint la saison 1988/1989 avec la consécration du titre de champion du Cher de 2ème division obtenue face au F.C. BOURGES, prouvant ainsi que ne sont jamais vains les efforts déployés pour une bonne cause.

Bravo à tous, d'abord aux joueurs toujours soudés des petits aux séniors, ensuite aux dirigeants et aux bénévoles sans qui rien ne serait réalisable, enfin aux supporters qui font qu'un club puisse survivre.

Pour que la S.A.M.S. continue d'exister, il faut que la relève soit assurée. Il n'y a pas de soucis à se faire ; les jeunes sont là et bien là avec de bons résultats à tous les niveaux grâce à cette volonté de fer qui les honore et leur permet d'obtenir ces résultats dont nous sommes très fiers. A cette réussite, il faut associer toutes les personnes qui les encadrent en prenant sur leur temps libre.

Au nom du Club, Merci.

Pour ces jeunes, il faudrait encore plus de bonnes volontés, si vous êtes intéressés venez nous rejoindre, il y a beaucoup à faire, des entraînements à l'encadrement lors des matches ou des manifestations de jeunes. La

survie d'un club comme la S.A.M.S. passe par le bénévolat et ceci à tous les stades.

Pour les équipements il faut remercier "les Fruits du Colombier" et leur fondateur, Monsieur Jean LECLERC (Président d'honneur de la S.A.M.S.).

Pour les travaux de toutes sortes ou pour le prêt de matériel, la Société remercie chaleureusement les Amis qui oeuvrent sans compter.

Tout ce travail de fond : résultats obtenus par les joueurs, nombre croissant de licenciés, travail obscur mais efficace des bénévoles a fait que la Commune a pris la décision de doter le Club d'un nouveau terrain. Au nom du Club merci à tous.

Pour vivre, la S.A.M.S. a besoin d'argent, le 8 Mars vous pourrez l'aider par votre participation au concours de belote ou par vos dons permettant d'organiser la tombola.

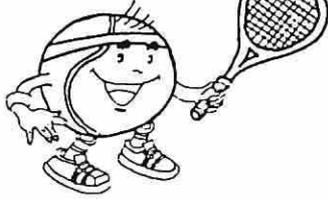
Dans notre prochain rendez-vous, qui je le pense ne tardera pas, - inauguration du nouveau stade oblige - je vous parlerai plus longuement des soucis pécuniaires d'un Club comme la S.A.M.S.

Pour vos contacts avec celui-ci, veuillez vous adresser à la Secrétaire, Madame JOLIVET, qui saura vous renseigner ou vous diriger vers les personnes compétentes.

Je vous remercie de votre sollicitude envers la S.A.M.S.

Le Président,  
André NOUAT.

CLUB TENNIS



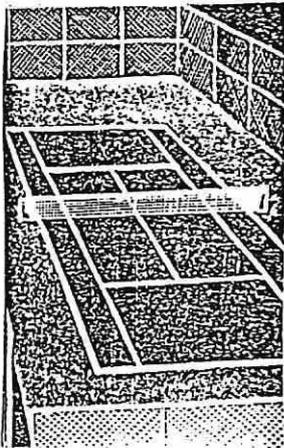
MENETOU - SALON

Menetou-Salon est monté au filet sur le plan du tennis . Eh oui !

La commune possède deux courts de tennis depuis cinq ans.

Un club de tennis aussi ! Un parmi les autres avec 120 adhérents! Celà devient respectable ! Des jeunes , des moins jeunes, de Menetou, de l'extérieur, prati-

quent aujourd'hui le tennis au sein du club avec passion, avec conviction, en professionnel, en dilettante, en chantant, en jurant, mais avec l'esprit très respectueux de l'environnement et des installations



\*\*\*\*\*  
NOMBRE D'ADHERENTS  
\*\*\*\*\*

Saison 1989-1990

	DAMES	MESSIEURS	TOTAL
JEUNES	31	26	57
ADULTES	23	50	73
TOTAL	54	76	130

Saison 1990-1991

	DAMES	MESSIEURS	TOTAL
JEUNES	28	23	51
ADULTES	20	43	63
TOTAL	48	66	114

\*\*\*\*\*  
POUR TOUT SAVOIR !!!  
\*\*\*\*\*

Un tableau d'affichage, en bordure des courts, vous renseigne sur la vie et les activités du club.



qui s'améliorent au fil des ans.

En plus de ses activités internes, le club organise depuis 3 ans un tournoi officiel F.F.T. qui a vu la participation d'une bonne centaine de joueurs dames et messieurs lors de sa dernière édition .

\*\*\*\*\*  
L' EQUIPE DU BUREAU  
\*\*\*\*\*

- PRESIDENT : Michel RAIMBAULT  
VICE-PRESIDENTS : Claude GOZARD et Jean-François VEYRET  
TRESORIERE : Mireille RABOURDIN  
TRESORIER ADJOINT : Alain CHARLOT  
SECRETARE SPORTIF : Jean-François VEYRET  
SECRETARE ADMINISTRATIVE : Anne-Marie BOIN  
INSCRIPTIONS ADHERENTS : Anne-Marie BOIN et Michel RAIMBAULT  
MEMBRES :  
 Olivier LANCHERE, Thierry LAUGERAT, Christian MUSARD,  
 François MUSARD et Jean-Michel TALLON

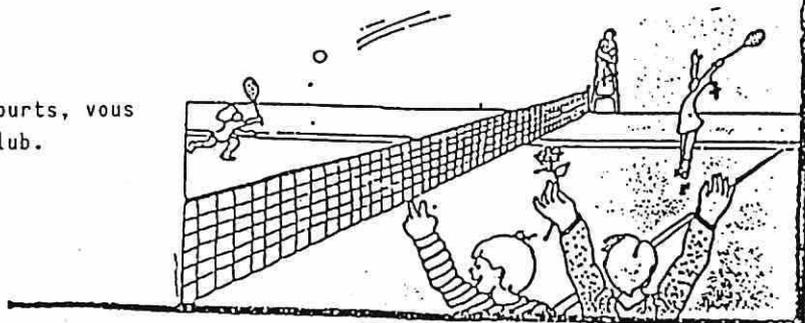
\*\*\*\*\*  
ACTIVITES ENCADREES PAR UNE MONITRICE DIPLOMEE  
\*\*\*\*\*

- Cours pour les jeunes (une dizaine d'enfants les suit régulièrement)
- Stages d'initiation et de perfectionnement pour les adultes



\*\*\*\*\*  
ACTIVITES INTERNES  
\*\*\*\*\*

- Tournoi permanent
- Championnats par équipes (1 équipe dames et 1 équipe messieurs, 1 équipe filles et 1 équipe garçons)
- Tournoi "Exhibition" du 14 juillet



# Twirling

Cette année, le Twirling-Club fête ses 22 ans et en profite pour remercier Mme SAUTOUR, Présidente d'Honneur, qui est à l'origine de cette association.

Bien sûr, au fil des ans, cette activité de loisir et de détente a évolué pour aboutir à une discipline sportive : le Twirling.

Il exige des qualités telles que la danse et la gymnastique qui sont obligatoires pour une pratique harmonieuse où le bâton est l'instrument mis en valeur par la dextérité qu'il exige.

Il faut savoir que le twirling n'est pas une discipline exclusivement féminine. En effet, les garçons y trouvent également une nouvelle forme d'expression et depuis quelques années, certains partagent avec les filles la même passion pour cet art.

L'objectif est d'atteindre la plus grande difficulté possible dans les mouvements de bâton, tout en coordonnant ces derniers par des mouvements de danse et de gymnastique, le tout en parfaite harmonie avec la musique choisie.

La Fédération Sportive et Culturelle de France (F.S.C.F.) à laquelle est affiliée notre association depuis de nombreuses années déjà, offre, par ses week-end, ses stages, le moyen de se perfectionner.

Elle propose également des concours régionaux, fédéraux, en section ou individuel.

Ces derniers ont eu lieu les 9 et 10 mars, et nous sommes fiers d'annoncer que Sabine Lanoue s'est brillamment classée 6ème "régional" en catégorie Junior Honneur.

Un entraînement est proposé tous les samedis à partir de 15 h., à la Salle des Fêtes, comprenant :

- échauffement : au sol (gymnastique, assouplissement...)  
au maniement du bâton.
- apprentissage technique au bâton
- création de nouvelles chorégraphies
- préparation des concours, festivals, sorties, galas, ...



Le Twirling-Club qui compte actuellement une vingtaine de twirlers a, pour la première fois cette année, formé une équipe de poussins qui travaillent avec les instruments adaptés à leur âge : pompoms américains, parapluies ...

La spécialité de notre association est un spectacle de nuit qui surprend le public par la variété des moyens employés : stroboscope, spots, lumière noire, bâtons lumineux, etc., le tout agrémenté de musiques originales, et d'un grand éventail de couleurs qui ravissent l'oeil.

Le Twirling-Club se fait fort de présenter ses spectacles avec différents costumes. Il compte actuellement 5 tenues pour chacun des twirlers.

Il ne faut surtout pas omettre de souligner que cette activité n'est réalisable que grâce au bénévolat des responsables de l'association présidée par Sylvie CHARLES, décorée de la médaille d'argent du dévouement fédéral par le Comité Central de la F.S.C.F.

Le premier souci de tous les responsables, qui consacrent beaucoup de leur temps libre, est de faire régner un esprit d'amitié, de franc-jeu, de respect mutuel, car bien travailler est beaucoup plus important que gagner, se surpasser est plus important que battre les autres, former des jeunes épanouis, responsables est bien plus important que former de brillants exécutants.

Siège social :

Sylvie Charles  
1 route d'Achères  
18510 Menetou-Salon  
Tel. 48.64.01.51



## SECTION CYCLISTE DE MENETOU-SALON/VELO-CLUB DE BOURGES

C'est en 1968 que le sport cycliste a commencé à MENETOU-SALON. Au mois d'Août une épreuve a été organisée par Messieurs Paul GILBERT et René BLANCHARD.

En 1969 j'ai pris la succession de ces deux sportifs pour mettre en place une seconde épreuve qui fut comme la première, un succès sportif. Aussi avec des amis nous avons décidé de former un bureau sous le nom de :  
"Section cycliste de MENETOU-SALON"

Le bureau était constitué de :

- Président : LEGER Robert
- Vice Président : LAUGERAT Jean
- Trésorier : JACQUET Robert
- Trésorier Adjoint : PAPIN Jean-Pierre
- Secrétaire : FLUTEAU Robert
- Secrétaire Adjoint : LELARGE Fernand

Plus de 10 membres tous licenciés dirigent depuis cette date. Certains nous ont quittés, d'autres sont revenus, ce qui fait que nous avons toujours été une moyenne de 15 à 18 licenciés à MENETOU-SALON.

Depuis cette date la section cycliste de MENETOU-SALON a organisé une moyenne de quatre épreuves par an dont voici le décompte :

- Le premier pas Dunlop ou Championnats de France Junior ;
- Sept Championnats régionaux de l'Orléanais ;
- Neuf Championnats du Cher ;
- Sept Cyclo-Cross dans le parc du Château.

Toutes les autres épreuves étaient de 1ère, 2ème, 3ème et 4ème catégories plus les épreuves de vétérans et cadets de 1ère et 2ème années.

Tous les championnats étaient subventionnés par le Comité de l'Orléanais. Les autres épreuves étaient payées par la section de MENETOU grâce à la sportivité des commerçants et artisans, de tous les sportifs de MENETOU, par les buvettes, les tombolas et les rifles organisées par la section de MENETOU-SALON.

Il faut savoir qu'une course coûte pour une :

- Première catégorie ..... 6 000 F
- Deuxième catégorie ..... 4 500 F
- Troisième catégorie ..... 3 000 F
- Quatrième catégorie et cadets ..... 2 500 F

Toutes ces épreuves ont été organisées sur le plan communal par la section de MENETOU et sur le plan administratif par le Vélo-Club de Bourges dont le Président est Monsieur Serge POISSON.

A partir du 1er Janvier 1991, la composition du bureau est la suivante :

Présidents d'Honneur....	Mr GREGOIRE Jacky
	Mr LEGER Robert
Président.....	Mr LELARGE Fernand
Trésorier.....	Mr DUFOUR Pierre
Trésorier-Adjoint.....	Mr PAPIN Jean-Pierre
Secrétaire.....	Mr RAFFETIN Michel
Secrétaire-Adjoint.....	Mme COQUET Régine

# ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

## DE L'ECOLE DE MENETOU - SALON (F.C.P.E.)

Nous avons choisi de faire partie de L'Association des Parents d'Elèves, car la scolarité de nos enfants nous intéresse.

Certains membres de notre association sont délégués de Parents et assistent au Conseil d'Ecole, seul moment, où, tous les partenaires sont réunis : Municipalité, Enseignants et Parents.

Lors de ces Conseils, tous les problèmes relatifs à l'Ecole sont débattus : transports, cantine, entretien ou rénovation des locaux, santé, spectacle etc...

Depuis la rentrée de Septembre, notre association a mis sur pied et gère la garderie dans des locaux mis à notre disposition par la Municipalité.

Nous espérons pouvoir reconduire cette action dans les années à venir.

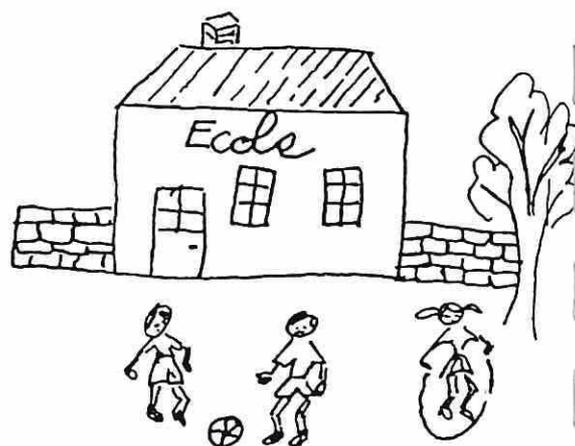
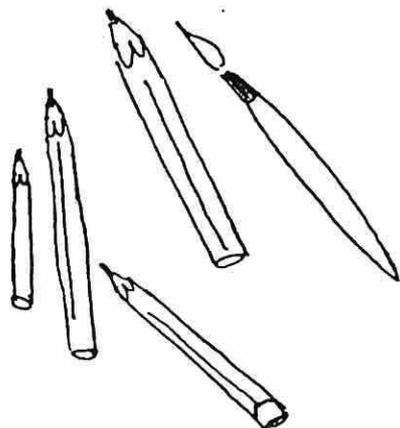
Tous les parents qui souhaitent apporter des idées et leur soutien sont les bienvenus au sein de notre Association.

### REGLEMENT INTERIEUR DE LA GARDERIE

- La garderie fonctionne les :
 

Lundi	}	→ de 7H30 à 8H30 et de 16H00 à 18H30
Mardi		
Jeu		
Vendredi		
- Le prix horaire est fixé à 6 francs.  
Toute heure commencée sera due.  
Le Matin 6 francs quelle que soit l'heure d'arrivée  
Le Soir 6 francs si départ au plus tard à 17H00 et 12H00 francs au delà.
- Un goûter sera fourni chaque soir aux enfants.
- Mode de paiement : par tickets horaires.  
Une permanence pour la vente se tiendra au Mille-Club chaque Lundi de 8H30 à 9H30 .  
S'il y a des problèmes particuliers, prendre contact avec les responsables.  
Les enfants qui se présenteront plus de 4 fois consécutives sans ticket, ne seront plus acceptés à la garderie.
- Aucun enfant ne sera confié à la sortie de la garderie à une personne autre que ses parents sauf si le nom de cette personne figure sur une autorisation écrite des parents.
- Pour tout renseignement complémentaire ou suggestions particulières, prendre contact avec les responsables :
 

Madame BROUARD	Madame GOZARD
24 route de Bourges	2 Lotissement Les Louis
18510 MENETOU SALON	18510 MENETOU SALON
Tél. : 48.64.83.04	Tél. : 48.64.80.90



# ETAT - CIVIL

## NAISSANCES EN 1991

- BLANCHET Cyprien, Marcel ("Les Moulons")  
né à SAINT DOULCHARD ..... le 25 Août
- DA CRUZ Olivia, Meg-Anne (2 rue P. Brossolette)  
née à BOURGES ..... le 5 Octobre
- DURAND Aurélie ("Les Coteaux")  
née à SAINT DOULCHARD ..... le 14 Octobre
- FOUCHET Pierre, Laurent ("La Tuilerie")  
né à CHATEAUROUX ..... le 21 Octobre
- FRANKLIN Karl, Kouété ("Le Carroir")  
né à BOURGES ..... le 15 Février
- LAGRANGE Aurélie, Hélène ("Les Rappereaux")  
née à SAINT DOULCHARD ..... le 13 Juin
- LECETRE Mélisande, Michèle, Florinda ("Les Augerats")  
née à BOURGES ..... le 16 Février
- LECLERC Clémence, Nicole, Jacqueline (6 r. Abbé Berthault)  
née à SAINT DOULCHARD ..... le 16 Décembre
- MAILLE Emilien, Benjamin, Pascal ("Les Louis")  
né à SAINT DOULCHARD ..... le 21 Février
- MERCIER Etienne, Paul ("Les Prats")  
né à SAINT DOULCHARD ..... le 24 Avril
- MICHELLIER Louise, Emma ("Les Palisses")  
née à SAINT DOULCHARD ..... le 20 Février
- NOUAT Sébastien (31 route des Aix)  
né à BOURGES ..... le 28 Juillet
- PENRATH Jean-Baptiste, Jean-Claude, Helmuth, Karl ("Les Faucards")  
né à BOURGES ..... le 13 Août

## MARIAGES EN 1991

- FOUCHET Pierre, André, Marie  
et PICARD Marie-Solange ..... le 7 Juin
- GOGUE François, Laurent, Philippe, Antoine  
et THIEBAUT Catherine, Sylvie ..... le 29 Août
- LECLERC Laurent, Alain, Christophe  
et MOREIRA - BESSA Isabelle ..... le 29 Juin
- LEVEQUE Patrick  
et LARZUL Françoise, Paulette, Juliette. le 6 Juillet
- OLYMPIE Jean-Marc  
et LAHIERLE Nathalie, Noëlle ..... le 20 Juillet

DECES EN 1991
---------------

BARATHIER Vve FAUCARD Germaine, Marie décédée le 20 Septembre  
 BIGNOLAS Andrée, Marcelle décédée ..... le 28 Octobre  
 BOULME Vve PAPIN Albertine, Emilienne décédée le 7 Avril  
 BUXEUL Vve RICHOUX Louise décédée ..... le 2 Mai  
 CHARLON Vve PERAS Léontine décédée ..... le 14 Décembre  
 CORDIER Vve RAIMBAULT Geneviève décédée ..... le 23 Décembre  
 DULONG Epouse LESCOT Madeleine, Juliette, Alphonsine  
 décédée ..... le 29 Mai  
 ELLEAU Vve AUROI Simone, Hélène décédée ..... le 27 Avril  
 ESLAULT Gustave, Bernard décédé ..... le 2 septembre  
 FAUCARD Epouse BARON Yvonne, Louise décédée.. le 6 Janvier  
 GILLET Robert, Alphonse décédé ..... le 17 Octobre  
 GIRAULT Vve JOUGNEAU Louise, Eugénie décédée. le 12 Décembre  
 GITTON Vve BRIZARD Marthe, Antonia décédée .. le 10 Août  
 HRDY Bruno, Joseph décédé ..... le 27 Juillet  
 MECHIN Vve JACQUET Jeanne, Yvonne décédée ... le 7 Juillet  
 MILHIET Ernestine décédée ..... le 2 Septembre  
 PASDELOUP René, Emile décédé ..... le 23 Septembre  
 PINON Vve SIMEON Henriette, Albertine décédée le 19 Janvier  
 PRIEUR Vve CLAVIER Renée, Yvonne, Marguerite  
 décédée ... le 25 Juillet  
 REMANJON Lucien, Alexandre décédé ..... le 2 Avril  
 REZARD Vve BERTON Jeanne, Suzanne décédée ... le 26 Avril  
 RIGOLET Marcel, Ernest décédé ..... le 14 Mars  
 RUTAUD André, Raymond décédé ..... le 16 Juillet  
 SENECHAL Camille, Constant décédé ..... le 26 Novembre  
 SOUMARD Maxime décédé ..... le 30 Avril  
 THEPIN Pierre, Louis, Gaston décédé ..... le 8 Février  
 VIALETTES Vve KIRCHTHALER Louise, Madeleine  
 décédée ... le 12 Janvier

# CALENDRIER DES FETES EN 199:

- Dimanche 05 janvier : Banquet des anciens (Commune)  
Samedi 11 janvier : Galette des rois (Club Accueil & Joie de Vi  
Dimanche 12 janvier : Rifles (Section cycliste VCB)  
Dimanche 26 janvier : Saint Paul (Confrérie)
- Dimanche 16 février : Thé dansant (Club Accueil et Joie de Vivre)  
Samedi 22 février : Concours de tarots (Comité des Fêtes)
- Mardi 03 mars  
Samedi 07 mars : Après-midi crêpes (Club Accueil & Joie de Vi  
Samedi 07 mars : Couscous des Majorettes  
Samedi 14 mars : Ouverture de la pêche (Etang Communal)  
 : Bal des pompiers
- Dimanche 05 avril : Course cycliste (Section cycliste VCB)  
Dimanche 05 avril : Exposition-vente (Club Accueil & Joie de Vivr  
Mercredi 22 avril : Repas de l'Amitié (Club Accueil & Joie de Viv  
Dimanche 26 avril : Course de Côte (Comité des Fêtes)  
Dimanche 26 avril : Journée du Souvenir (Commune)  
Jeudi 30 avril : Bal du Muguet  
Jeudi 30 avril : Election de la reine pour le Comice
- Vendredi 1er Mai : Jumelage UNC UNC AFN SDF (Berry Normandie)  
Samedi 02 Mai : Jumelage UNC UNC AFN SDF (Berry Normandie)  
Dimanche 03 Mai : Jumelage UNC UNC AFN SDF (Berry Normandie)  
Vendredi 1er Mai : Fête du Muguet  
Vendredi 1er Mai : Fête Omnisport (SAMS Foot)  
Dimanche 03 mai : Brocante (Commerçant bourg haut)  
Vendredi 08 mai : Fête de la Victoire  
Dimanche 10 mai : Frairie des Brangers (Comité Paroissial)  
Dimanche 31 mai : Profession de foi (Paroisse)
- Dimanche 14 juin : Concours de pêche (Comité des Fêtes)  
Samedi 20 juin : Feux de Saint Jean (Comité des Fêtes)  
Samedi 20 juin : Course UFOLEP (Comité des Fêtes)
- Dimanche 05 juillet : Méchoui (Buvette de l'étang)  
Mardi 14 juillet : Fête Nationale - Bal populaire  
Dimanche 19 juillet : Concours de pétanque (Amicale Bouliste)  
Dimanche 26 juillet : Méchoui (Comité des Fêtes)
- Samedi 15 août : Caves ouvertes (Union Viticole)  
Dimanche 16 août : Caves ouvertes (Union Viticole)  
Samedi 29 août : Comice agricole Saint Martin  
Dimanche 30 août : Comice agricole Saint Martin
- Samedi 12 septembre : Salon des Antiquaires (Comité des Fêtes)  
Dimanche 13 septembre : Salon des Antiquaires (Comité des Fêtes)  
Lundi 14 septembre : Salon des Antiquaires (Comité des Fêtes)  
Dimanche 13 septembre : Fête de la Famille (Section F.F.F. Menetou)
- Samedi 17 octobre : Soirée Cabaret (Comité des Fêtes)  
Samedi 24 octobre : Concours de belote (Comité des Fêtes)  
Dimanche 25 octobre : Rifles (Section cycliste de Haut Berry)
- Dimanche 15 novembre : Rifles (Comité paroissial)  
Samedi 28 novembre : Saint Eloi (Confrérie)
- Vendredi 04 décembre : Réunion générale (Comité des Fêtes)  
Dimanche 06 décembre : Sainte-Barbe (Sapeurs Pompiers)  
Samedi 12 décembre : Salon artistique (Syndicat d'Initiative)  
Dimanche 13 décembre : Salon artistique (Syndicat d'Initiative)  
Dimanche 20 décembre : Rifles (Section UNC AFN)

